

3.4

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20230626-318342-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 6 juillet 2023

Publié le 6 juillet 2023

Suite à la convocation en date du 9 juin 2023
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 26 JUIN 2023

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Jean-Luc DETAVERNIER, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Anne MIKOLAJCZAK, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Christine DECODTS donne pouvoir à Barbara BAILLEUL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Marie CHAMPAULT, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Patrick VALOIS, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Valérie LETARD donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Elisabeth MASSE donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Marie SANDRA donne pouvoir à Anne VANPEENE, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Frédéric DELANNOY, Soraya FAHEM, Luc MONNET.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Benjamin CAILLIET, Olivier CAREMELLE, Claudine DEROEUX, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Julien GOKEL, Michel LEFEBVRE, Eric RENAUD, Bertrand RINGOT, Philippe WAYMEL.

OBJET : Attribution de subventions au titre de la politique culturelle

Vu le rapport DSC/2023/242

Vu l'avis en date du 19 juin 2023 de la Commission Education, culture, sport, tourisme, vie associative

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer, dans le cadre du soutien à la vie culturelle, une subvention de 3 000 € à l'association « Les Amis de Guillaume » pour le projet de recréation du géant Guillaume de Rubrouck, repris en annexe 1 ;
- d'attribuer, dans le cadre du dispositif du réseau de développement culturel en milieu rural, les subventions pour un montant total de 204 000 €, aux 9 structures reprises en annexe 2 ;
- d'attribuer, au titre de l'année 2023, la contribution financière statutaire du Département du Nord à l'EPCC Ecomusée de l'Avesnois, fixée à 35 000 € ;
- d'approuver l'augmentation à 2,80 € du tarif d'entrée des salles de cinéma pour l'opération Collège au cinéma 2023-2024 ;
- d'attribuer, dans le cadre de l'aide à la mise en valeur du patrimoine monumental, mobilier, archéologique et immatériel, la subvention d'un montant de 4 000 € à l'association « les Beffrois du Patrimoine Mondial », reprise en annexe 3 ;
- d'attribuer, dans le cadre de la politique de restauration et de mise en valeur des monuments historiques (objets), les subventions pour un montant total de 20 843,43 € aux structures reprises en annexe 4 ;
- d'attribuer, dans le cadre du développement de la lecture publique, les subventions pour un montant total de 40 000 €, aux structures reprises en annexe 5 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions correspondantes, dans les termes du projet joint en annexe 6 ;
- d'imputer les dépenses correspondantes sur les dotations ouvertes à cet effet au budget départemental 2023.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 13.

Monsieur BELLEVAL et Madame VANPEENE sont respectivement Président et Conseillère communautaire déléguée de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure.

Monsieur LEBLANC est Adjoint au Maire de Maubeuge et membre du conseil d'administration de l'EPCC Ecomusée de l'Avesnois, en qualité de titulaire.

Madame DENYS est membre du conseil d'administration de l'EPCC Ecomusée de l'Avesnois, en qualité de suppléante.

En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Monsieur CHRISTOPHE avait donné pouvoir à Monsieur BELLEVAL. Ce dernier ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Madame DEVOS (membre du conseil d'administration de l'EPCC Ecomusée de l'Avesnois, en qualité de titulaire) et Monsieur SEGUIN (membre du conseil d'administration de l'EPCC Ecomusée de l'Avesnois, en qualité de suppléant) avaient donné pouvoir respectivement à Mesdames CHAMPAULT et VAN CAUWENBERGE. Ils ne peuvent prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

Madame SANDRA (Conseillère communautaire de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure) avait donné pouvoir à Madame VANPEENE (elle-même Conseillère communautaire déléguée de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure). Ni le procurant, ni le porteur de pouvoir ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

46 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 11 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame GREAUME et Monsieur BERNARD.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

DEMANDE DE SUBVENTION 2023

Au titre du Soutien à la Vie Culturelle (SVC)

**PRESENTATION DE LA STRUCTURE**

Nom	Les amis de Guillaume	Arrondissement	Dunkerque
Discipline	Géant, patrimoine immatériel	Commune	Rubrouck

OBJET DU PARTENARIAT**Recréation du Géant Guillaume de Rubrouck**➤ **Présentation du géant**

Guillaume naquit à Rubrouck au pied du Mont Cassel au début du XIIIème siècle. Il entra dans l'ordre de Saint François d'Assise et se mit à la disposition du Roi Louis IX plus connu sous le nom de Saint Louis. La France, à cette époque, avait peur d'une invasion des Turcs et Saint Louis lui confia une mission : se faire des alliés des Mongols, évangéliser le Grand Khan et sa cour, étudier les us et coutumes des peuplades rencontrées et rapporter des documents géographiques des régions traversées. Il rencontra le Grand Khan mais il ne put réussir toutes ses missions. Toutefois, il laisse aujourd'hui des documents géographiques considérés comme une chef d'œuvre du Moyen-Age et des écrits saisissant sur la vie des Mongols. Un musée, géré par l'association [Guillaume de Rubrouck](#), lui est consacré. Il présente également l'art de vivre Mongol.

Le géant fût créé en 1994 à l'occasion du jumelage de Rubrouck et Bulgan. La réalisation de la charpente métallique fut réalisée par les Pompiers, la tête et les mains par Monsieur Dupretz, sculpteur à Hem et la robe de bure par une charmante Rubrouckoise, Madame Beuraert. La gestion et l'animation de Guillaume étaient faites par les pompiers et elles sont reprises depuis mars 2006 par l'association « Les Amis de Guillaume ».

➤ **Recréation**

Depuis quelques années l'état général dégradé du géant (notamment du fait de sa structure métallique et de l'absence de structure en bois) rendent ses sorties/déplacements complexes. Soucieuse de continuer à perpétuer et développer la tradition des géants du Nord, l'association a décidé de la création d'un nouveau géant « Guillaume de Rubrouck ». La récréation est prévue par le facteur de géant Fabrice Simon (via l'association *Géants en Nord G.en*). Le nouveau géant pèsera 60 kilos et mesurera 4 m (ce qui facilitera son transport) et devrait bénéficier d'un ajout de roulettes ainsi que d'un système de portage pour deux personnes.

➤ **Sensibilisation culturelle et sorties de la géante**

Une partie de la fabrication de la géante sera participative, via la mise en place d'ateliers (fabrication de la tête, des bras, etc.) animés par l'association *Géant en nord G.en*. Le géant est amené à sortir/défiler plusieurs fois par an notamment pour 2023 à Wormhout, Montigny en Ostrevent et dans d'autres communes et rassemblements de géants.

DEMANDE DE SUBVENTION 2023**Budget Prévisionnel**

Dépenses : 11 120 €

Recettes : 6 500 € ville de Rubrouck
500 € CCHF

1 120 € Fonds propres

3 000 € Département du Nord

Taux d'intervention :30% + bonification atelier 10 %
(aide maximale : 3 000 €)**Montant sollicité : 3 000 €****PROPOSITION :****3 000 €**

Demande de subventions au titre des Réseaux de Développement Culturel en Milieu Rural (RDCMR) - Année 2023

Ar.	Tête de réseau (RDCMR) et territoire	Gouvernance territoriale et axes principaux du projet culturel de territoire (PCT) pluriannuel	Présentation des actions de médiation 2023	Subvention attribuée en 2022	Demande subvention 2023	BP 2023	% demande subv. Dép / BP 2023	% Participation EPC/BP 2023	% Autres participations locales /BP 2023	1ère subvention projet 2023 attribuée CP 21/11/22	Proposition 2ème Subv. Projet 2023	TOTAL subvention 2023	Constats et propositions
Av.	Communauté de communes Pays de Mormal (CCPM) Nb ETP dédié au au développement culturel : 4 Territoire : 53 communes, 48 473 habitants Territoire reconnu comme RDCMR : - De 1994 à 2006 : CC du Pays de Quercitain - De 2006 à 2014 : CC du Quercitain - Depuis 2014 : CCPM	Organisation de la gouvernance - Comité culture avec les élus - Copil avec un grand nombre d'acteurs culturels, sociaux et économiques Axes/ projet PCT 2023-2027 OBJECTIF 1 : Culture par tous et pour tous : Pays de Mormal entre identité et diversité Projet 1 : développer la lecture publique sur le territoire Projet 2 : valoriser et promouvoir les richesses culturelles et patrimoniales du territoire Projet 3 : accroître le volet médiation et implication du public Projet 4 : diversifier et homogénéiser les actions culturelles sur le territoire Projet 5 : soutenir les projets citoyens participatifs Projet 6 : acquérir et mutualiser un parc de matériel culturel Projet 7 : unifier un projet en commun sur tout le Pays de Mormal OBJECTIF 2 : Favoriser l'attractivité et le développement Projet 8 : optimiser la diffusion culturelle à l'échelle du territoire Projet 9 : soutenir les artistes locaux et les rendre visible sur le territoire OBJECTIF 3 : Encourager la concertation et assurer la coordination Projet 10 : mobiliser les acteurs pour mettre en oeuvre et conduire le projet culturel Projet 11 : communiquer sur le projet culturel	Actions culturelles : - Résidences d'artistes (CLEA) et de journaliste (EMI) - Ateliers vidéo pour ados, stage de création d'un court métrage diffusé dans le cadre d'un festival en lien avec l'ONF - Conventions de mission avec le duo musical Parisse Métisse en direction des aînés et personnes en situation de handicap, avec La Chambre d'eau, avec la Compagnie 2L en lien avec l'économie solidaire, - Intervention de la Cie "L'emporte-voix" et spectacle dans 4 collèges (Bavay, Landrecies, Le Quesnoy, Poix-du-Nord) - Propositions de spectacles dans 10 écoles primaires/an - Participation à la co-construction du projet commun "Nos futurs"/Tisseurs d'Ondes Diffusion/sensibilisation : - Appel à candidature "spectacle vivant" 2023-2024 pour diffuser différents styles théâtraux sur l'ensemble du territoire (9 communes en 2023) : 3 compagnies (L'embarquée, Jusqu'ici tout va bien, Collectif des Baltrigues). - Convention triennale avec la Cie Chamane (spectacles en direction des aînés, des collèges et en lien avec le patrimoine), - Conte en campagne - Lecture publique : participation à "Bibliothèques en fêtes" autour de l'alimentation, prêt d'outils pédagogiques - Festival "Orgues à l'unisson", accueil de 2 concerts du festival "En voix I", atelier en lien avec la retransmission en live Falstaff de l'Opéra de Lille - Fonds d'action culturelle à destination des communes, soutien d'actions citoyennes via un appel à projet, soutien de projets émergents/innovants (La ferme du lion à Villereau, Le Brass Band du Hainaut), soutien de projet des harmonies	50 000,00 €	50 000,00 €	470 815,00 €	11%	72%	/	25 000,00 €	25 000,00 €	50 000,00 €	Le projet culturel du Pays de Mormal est un des projets moteur du réseau départemental avec une gouvernance territoriale active et une équipe professionnelle consolidée , une approche pluridisciplinaire et des actions de médiation qui s'infusent dans l'ensemble du projet. Au delà des actions organisées en propre : - Constitution progressive d'un parc de matériel mutualisé - Soutien des associations, festivals locaux par le biais d'un fonds d'action culturelle - Appel à projets d'initiatives citoyennes (culture, tourisme, environnement...) - Convention avec les acteurs culturels locaux professionnels - Appel à projets visant à valoriser la diffusion des harmonies du territoire (20 concerts) - Prêt d'outils de médiation et d'expositions (catalogue régulièrement complété) - Convention avec le Forum Antique/Bavay pour la venue des scolaires au musée Axes de développement du PCT 23-27 adoptés Volonté de mise en réseau des médiathèques et bibliothèques en lien avec la DRAC et la MdN (étude en cours) et de valorisation du patrimoine (moyens humains) Budget réalisé 2021 : 277 512 € hors charges de personnel > Maintien du niveau de subvention
Cam	Communauté de communes du Pays de Solesmois (CCPS) Nb ETP dédié au développement culturel : 5 Territoire : 15 communes, 15 293 habitants Territoire reconnu comme RDCMR : - Depuis 2009 : CCPS	Organisation de la gouvernance - Commission culture communautaire - Comité culture élargi du territoire (un référent culture par commune) Axes/ nouveau projet PCT 2022-2026 - Faire rayonner le territoire à travers la culture Soutenir les actions portées par les acteurs du territoire ayant un intérêt intercommunal en respectant les critères de médiation, lien entre professionnels et amateurs Développer le schéma touristique et patrimonial du territoire Participer à des événements nationaux, internationaux Maintenir, développer et créer des partenariats avec des structures culturelles - Valoriser la création et l'innovation Encourager la création artistique (résidences d'artistes) Mutualiser sur des projets communs (entre réseaux, entre services communautaires) Développer le numérique en matière de création et l'utilisation de nouveaux outils Etablir des relations avec des acteurs privés - L'accès à la culture pour tous Développer les pratiques artistiques des plus jeunes aux plus âgés Affirmer le développement de l'éducation artistique et culturelle Soutenir l'itinérance, les actions hors les murs et les producteurs locaux Soutenir les pratiques amateurs Conforter la coopération internationale Développer la culture inclusive Garantir une politique tarifaire accessible	Actions culturelles : - Résidence de la conteuse Françoise Barret de janvier à mai 2023 (travail d'écriture, ateliers/interventions auprès de publics variés, soirées conte et restitution finale (en lien avec la DRAC) - Ateliers théâtre dans les écoles avec le collectif Arts et Cendre, cartographie sonore de Saint-Python avec l'artiste Priel - Ateliers dans le cadre du Printemps francophone, ateliers chant Finoreille avec l'Opéra et accueil retransmission Falstaff - Autour de Jazz en sol émoi, ateliers et animations en bibliothèque, 8 concerts pour 2500 élèves du primaire - Rencontres littéraires (6 communes/6 auteurs dont Franck Thillier) - Participation à la co-construction du projet commun "Nos futurs"/Tisseurs d'Ondes Diffusion/sensibilisation : - Concert de Gauvain Sers à Solesmes en partenariat avec le festival A travers chant de Saint-Sauve - Jazz En sol émoi : 7 concerts tout public sur l'année - Concerts itinérants et temps conviviaux autour de 4 marchés de producteurs en juillet	45 000,00 €	45 000,00 €	369 148,00 €	12%	78%	/	22 500,00 €	22 500,00 €	45 000,00 €	Montée en puissance du projet culturel du territoire avec - Une équipe de 5 EPT dédiée à la culture en Pays de Solesmois. - Une implication des salariés du conservatoire dans le projet culturel - poursuite des concerts et temps d'échanges sur l'ensemble des communes du territoire grâce aux nouveaux équipements mobiles (3 caravanes, investissement soutenu dans le cadre de l'AAP mobilité 2021) - Partenariats structurés à 3 ans avec des partenaires reconnus (Opéra de Lille, JMF) - Soutien d'artistes professionnels locaux (Cie Art et cendres) - Vigilance au maintien de l'approche pluridisciplinaire Axes de développement du projet culturel de territoire 22-26 adoptés Budget réalisé 2022 du parcours culturel : 475 742 € charges de personnel comprises (271 285 € hors charges de personnel) > Maintien du niveau de subvention
Cam	Association Les Scènes du Haut-Escaut (SHE) Nb ETP dédié au développement culturel : 2 Territoire : 22 communes rurales, 20561 habitants Territoire reconnu comme RDCMR : - De 1994 à 1996 : Syndicat Mixte pour la valorisation du Haut-Escaut - Depuis 1996 : SHE	Organisation de la gouvernance - Comité de programmation composé de 6 membres du CA l'association, 2 membres référents culturels ou bénévoles, 2 extérieurs à l'association : habitants/spectateurs (depuis 2023). Axes/ nouveau projet PCT 2023-2025 I/ Affirmation d'une posture d'acteur d'ingénierie culturelle de territoire pour les communes rurales : - tous champs sectoriels (spectacle vivant, arts plastiques, lecture publique (etc) dès lors qu'il y a un partenariat avec un acteur du territoire) - des fonctions : diffusion associée à de la médiation, création artistique participative ou associée à de l'EAC - l'engagement d'artistes, de professionnels de l'éducation artistique - des publics (habitants, jeunes, seniors, publics éloignés en partenariat avec les communes, les écoles, collèges, les acteurs des réseaux-leviers d'intervention sur le territoire...). II/ - Renforcement des partenariats, de l'inscription territoriale : - avec la Communauté d'agglomération de Cambrai (construction d'une convention autour du CLÉA, des équipements, de la lecture publique) - au sein du Réseau de développement culturel en milieu rural. - passage progressif de 22 à 34 communes adhérentes (+ 4/an) III/ Transformation progressive de la gouvernance - modification des statuts / ouverture du CA en collèges - création d'un comité de programmation et définition de critères de sélection IV/ Renforcement et professionnalisation de l'équipe cabaliste	Actions culturelles : Sur la thématique annuelle de l'environnement et la place de la nature - Résidence de territoire de la jeune compagnie <i>La graine</i> de mars à octobre 23 (micro-projets sur 10 communes, partenariat avec le centre social de l'AJR et restitution au sein d'un espace naturel : sculpture land art, poésie mise en musique, concert/spectacle, édition d'un livre-album). - nombreux ateliers sur la thématique : le changement climatique en collège (Manière) autour d'un concert de chansons écologiques de <i>Caribou volant</i> , atelier philo avec les enfants autour des "Contes de l'hyper-climat" d' <i>Armel Richard</i> , atelier marionnette c'est quoi la nature autour "Pousse, la puissance des saixirages" de la <i>Cie les Lucioles s'en mêlent</i> , conte participatif "Dites-le avec des fleurs" de <i>Florie Andréas</i> , ateliers de sensibilisation avec des collégiens de Gouzeaucourt autour de "Demain, l'océan, escale 1" de la <i>Cie Dire d'étoile</i> , atelier danse adulte et accueil du spectacle "Gueule noire" de la compagnie Niya en résidence CLEA sur la CAC, atelier parent/enfant autour de l'exposition de peinture sur la nature de Edel Truda en résidence CLEA sur la CAC, stages de céramique avec Virginie Flahaut - Participation à la co-construction du projet commun "Nos futurs"/Tisseurs d'Ondes Diffusion et sensibilisation : Spectacle immersif en milieu naturel de la <i>Compagnie l'arrêt création</i> , spectacle parents/enfants "A nos peaux sauvages" sur les saisons de la <i>Cie Rosa Bonheur</i>	48 000,00 €	55 000,00 €	122 828,00 €	45%	22%	7%	24 000,00 €	26 000,00 €	50 000,00 €	Montée en puissance du projet culturel de territoire des scènes du Haut-Escaut composé de communes très rurales. Le travail de la SHE est complémentaire à celui mené par l'agglomération du Cambrésis (CLEA, gestion d'équipements communautaires) - Accompagnement de l'association en 2022 via le dispositif local d'accompagnement (DLA) qui a abouti à des engagements concrets partagés par les communes adhérentes visant à consolider sa structuration (équipe salariée, gouvernance, etc.), son ancrage territorial (élargissement progressif) et le projet associatif . - Ecriture du projet culturel 2023-2025 intégrant les axes de développement issus de ce travail collectif. - Evolution mises en place dès 2023 : comité de programmation élargi, recrutement d'une 2ème coordinatrice culturelle, création d'un appel à projet, travail en mode co-construction autour d'une thématique annuelle, renforcement du programme de médiation, négociation d'une contractualisation avec la CAC, RDV individuels avec les communes, contacts avec la Région. Budget 2021 réalisé : 88 903 € avec un résultat positif de 4 558 € représentant 5,1 % des produits - Niveau de trésorerie (66 124 €) soit 9,4 mois de fonctionnement > Proposition d'augmentation du niveau de subvention en 2023 (structuration du projet et consolidation équipe)
Douai	Communauté de communes Cœur d'Ostrevent Nb ETP dédié au développement culturel : 2,85 Territoire : 20 communes, 73 000 habitants Territoire reconnu comme RDCMR : - De 2000 à 2006 : CC de l'Est Douaisis - Depuis 2006 : CC Cœur d'Ostrevent	Organisation de la gouvernance - Commission Culture : référents de chaque commune Axes/ projet PCT 2017-2019 reconduit en 2020-23 (à renouveler) - Développer l'attrait culturel des habitants - Nourrir l'éveil dès le plus jeune âge - Animer le réseau musical des pratiques amateurs - Continuer le développement du réseau lecture publique, la professionnalisation des équipes et le développement des publics	Actions culturelles : - CLEA dont 1 résidence petite enfance (5 artistes/an), journées professionnelles sur l'éveil artistique des tous petits, valorisation par des balades sonores poétiques avec Anne Versailles sur plusieurs communes le long de la Scarpe (Vred, Warlaing, Marchiennes, Rieulay, Pecquencourt), restitution de récits de vie recueillis par la Compagnie les Invisibles à Pecquencourt. diffusion spectacle Cie les Invisibles à Somain - Participation à la co-construction du projet commun "Nos futurs"/Tisseurs d'Ondes Co-construction de projets avec les communes : - Partenariat avec l'Espace Pier Pasolini autour d'Instants nomades : concert et ateliers avec les écoles et le relais Petite Enfance avec les communes de Loffre, Lewarde, Rieulay et Vred. - Erre : projet Musique et danse celtiques (parents/enfants, écoles, harmonie) en février/mars, mini-concert et bal celtique par la Cie AMUSÉON - Bruille-lez-Marchiennes : atelier danse avec la Maison intergénérationnelle et bal latino Jeune public avec la Cie Tire-Laine - Fenain, travail autour des musiques urbaines avec l'école de musique et la Médiathèque/ In illo tempore avec Loco Bloko 2 projets culturels en lien avec les JO : Pecquencourt, spectacle « Championnat du Monde d'Aquatisme » avec la compagnie La Bugne précédé d'ateliers théâtre et Montigny en Ostrevant avec spectacle « L'Homme V » de Vincent Warin, mettant en avant le BMX, pratique olympique dans le cadre des quartiers d'été, avec ateliers en amont. Projets du 2nd semestre en cours de montage. Lecture publique : Nuits de la lecture, Festival "Par coeur et par mots", tournée estival du bibliporteur (spectacles, ateliers, expos)	50 000,00 €	50 000,00 €	454 199,00 €	11%	73%	/	25 000,00 €	25 000,00 €	50 000,00 €	Une gouvernance territoriale structurée sur le territoire. Un travail au long court de co-construction afin d'impliquer les communes pour éviter une posture "consommatrice" de la culture et développer le faire-ensemble (pas de diffusion sans objectif et micro-projet participatif) Une volonté affirmée d'éducation artistique et culturelle ciblée également vers les publics petite enfance (4 CLEA/an). Nombreux croisements avec les enjeux du réseau de lecture publique créé en juillet 2019 également porté par l'intercommunalité Travail en dentelle nécessitant une adéquation des moyens humains (retour à 3 ETP depuis peu avec le recrutement d'une médiatrice en 2023 qui vient renforcer l'équipe composée d'une responsable culture et d'une coordinatrice lecture publique) Réécriture du PCT en 2023 avec accompagnement d'un cabinet (inscription au budget, écriture cahier des charges...) Budget réalisé 2021 : 218 025 € hors frais de personnel > Maintien du niveau de subvention

Ar.	Tête de réseau (RDCMR) et territoire	Gouvernance territoriale et axes principaux du projet culturel de territoire (PCT) pluriannuel	Présentation des actions de médiation 2023	Subvention attribuée en 2022	Demande subvention 2023	BP 2023	% demande subv. Dép / BP 2023	% Participation EPC/BP 2023	% Autres participations locales /BP 2023	1ère subvention projet 2023 attribuée CP 21/11/22	Proposition 2ème Subv. Projet 2023	TOTAL subvention 2023	Constats et propositions
Douai	Syndicat intercommunal de la Région d'Arleux Centre socio-culturel L'Ostrevent et la Sensée Nb ETP dédié au développement culturel : 1,3 Territoire : 15 communes rurales, 15 000 habitants Territoire reconnu comme RDCMR : - Depuis 1997 : SIRA	Organisation de la gouvernance - Conseil d'administration: 2 représentants par communes et 31 personnes morales adhérentes - Commission culture : 2 réunions de programmation et 1 séminaire /an - Comité des habitants - Le SIRA, Centre socio-culturel l'Ostrevent et la Sensée adhère à la Fédération des centres sociaux du Douaisis Axes/ projet PCT - Permettre l'accès à la culture de tous les habitants du territoire - Mettre au cœur du projet la cohésion sociale et la citoyenneté en s'appuyant sur la médiation culturelle et les différents pôles du centre socio-culturel - Proposer une offre culturelle diversifiée de qualité - Développer la lecture publique sur le SIRA (dynamiser les bibliothèques, former les bénévoles, mettre en réseau - sous réserve positionnement CAD) - S'appuyer sur la commission culturelle pour un projet concerté en lien avec le comité des habitants - Faire découvrir le territoire aux habitants - Développer les partenariats avec l'extérieur du territoire Axes transversaux : la mobilité, l'écologie et la communication.	Actions culturelles : - Projet participatif Culture jeunesse citoyenneté "Le Champs des possibles" de janvier à décembre sur la thématique égalité femme/homme avec l'intervention notamment de Marion Cailleret, Jérémy Moncheaux, Stienis Tisseurs d'ondes, L'Éléphant dans le Boa, Cie Lutka - Résidence de création Cie Myriam Dooghe d'octobre 22 à juin 23 (intervention dans les écoles, spectacles...) - Poursuite du projet 22-23 d'écriture de nouvelles avec Hervé HERNU dans 14 écoles - Projet "Le Royaume d'Asia" avec Cie Lutka à partir d'initiatives d'habitants - Rallye-découverte : ateliers d'écriture et de théâtre avec la Cie L'Éléphant dans le Boa - Valorisation via 4 ciné-concerts en 2023 du projet "Ce qui pousse", portraits vidéo et poétiques, réalisé en 2022 avec Hélène Cys et Pipa Solo, musicienne/slameuse - Participation à la co-construction du projet commun "Nos futurs"/Tisseurs d'Ondes Diffusion/sensibilisation : Tout public Musique : partenariat avec des festivals (concert rando live en lien avec Chez Olm Fest, concert avec Les enchanteurs, Live entre les livres/Dynamo) Théâtre : partenariat avec Le Tandem/scène nationale Cinéma Plein Air Festival Jeune public et semaine de la petite enfance Sénior : livraison de chansons à domicile et aux béguinages Semaine de l'alimentation durable : spectacle en lien avec la thématique	50 000,00 €	50 000,00 €	106 600,00 €	47%	46%	/	25 000,00 €	25 000,00 €	50 000,00 €	Le SIRA a acquis une véritable expertise pour toucher et mobiliser les publics ruraux notamment les jeunes adolescents en termes de médiation culturelle et artistique avec la mise en œuvre de projets participatifs artistiques de qualité au long cours. - nombreuses réunions et rencontres des acteurs du territoire et partenaires financiers en 2022 en vue du renouvellement du projet social du centre. La révision du projet culturel de territoire représente un volet spécifique de la démarche. - réorganisation de la structure par pôle (culture, enfance, jeunesse, famille, sénior) favorisant le travail en transversalité - intégration du comité des habitants à la dynamique de construction du projet (nouveau) - un pré-diagnostic en vue de la mise en réseau des bibliothèques a été réalisé en lien avec la MdN - recrutement d'un animateur culturel à mi-temps (remplacement) en 2022 et prévision de recrutement pour Réseau de lecture publique (sous réserve moyens financiers et positionnement CAD) : vigilance sur adaptation des moyens humains au projet (à ce jour 1,3 ETP) Budget réalisé 2021 : 102 862 € > Maintien du niveau de subvention
Douai Lille	Association les Rencontres Culturelles en Pèvèle Carembault Nb ETP dédié au développement culturel : 2 Territoire : 38 communes, 92 000 habitants Territoire reconnu comme RDCMR : - Depuis 2002 : Asso. Rencontres culturelles en Pèvèle - Templeuve puis Rencontres Culturelles en Pèvèle Carembault (passage de 19 communes à 38 communes en 2013)	Organisation de la gouvernance - Délégation de la diffusion et d'actions culturelles de la Communauté de Communes du Pèvèle Carembault (CCPC) aux RCPC - Conseil d'administration : 9 représentants de la population, 6 membres de droit de la ville Templeuve-en-Pèvèle et 3 membres de droit de la CCPC - Réunion de programmation annuelle associant les communes en amont des temps de co-construction partenariats Axes/ nouveau projet PCT 2022-2024 - Intégrer le développement durable au développement culturel (charte, fonctionnement de l'association, programmation, valorisation de lieux, de démarches...) - Renforcer le partenariat avec la CCPC (culture et autres services : petite enfance, seniors, projet alimentaire territorial, environnement...) - Créer une nouvelle dynamique pour l'association et former les partenaires - Développer le travail avec la jeunesse (de la petite enfance aux jeunes adultes) - Impliquer de nouveaux publics et répondre à leurs attentes	Actions culturelles : Résidence de création et de médiation Cie Maniaka théâtre autour de « Tant pis pour King Kong » (scolaires et CRESDA Pont-à-Marcq) Avec la Cie L'Estafette : sensibilisation de maternelles autour de « Longues jupes et culottes courtes » – tout public autour de « Les Dégainées » Ateliers au collège d'Orchies avec La Belle Histoire autour de « Des souris et des hommes » 2ème édition du festival jeune public (3 à 5 spectacles à l'automne et ateliers parents/enfants, assistantes maternelles/enfants) Avec la médiathèque de Mouchin : Cie Home Théâtre entresorts poétiques « Institut de beauté littéraire » en mars et installation sonore « Para-dits » en octobre En cours de montage pour la saison 23/24 : travail de la Cie racines carrées/danse avec collèges/lycées , projet en direction des personnes âgées - Participation à la co-construction du projet commun "Nos futurs"/Tisseurs d'Ondes Diffusion : Programmation de 20 spectacles/an dans les communes Partenariat Opéra de Lille : BusOpéra (2 spectacles/an)	40 000,00 €	50 000,00 €	240 390,00 €	21%	47%	4%	20 000,00 €	20 000,00 €	40 000,00 €	L'association mène un travail de médiation pointu avec la mise en œuvre de partenariats stratégiques pertinents tels que le RAM (mise en place d'une 1ère édition d'un festival petite enfance en 2022) en ciblant des publics précis et diversifiés. Ce territoire bénéficie d'une gouvernance innovante entre une intercommunalité et une association. En 2021, l'association avait déposé une demande de subvention en baisse de 7 000 € en raison du report de plusieurs activités de 2020 à 2021 ou 2022 (plus de 78 000 € de fonds dédiés pour ces reports) et du recours au chômage partiel Budget réalisé 2021 : 216 942 € avec un résultat positif représentant 14,5% des produits - 35 000 € de fonds dédiés pour report d'activités en 2022 - Niveau de trésorerie représentant 10,8 mois de fonctionnement. > Maintien du niveau de financement
Dunk.	Communauté de communes de Flandre Intérieure (CCFI) Nb ETP dédié au développement culturel : 6 ETP Territoire : 50 communes, 102 169 habitants Territoire reconnu comme RDCMR : - De 1994 à 2018 : Centre André Malraux - Depuis 2018 : CCFI	Organisation de la gouvernance - Commission culture (élus) - Comité technique et de pilotage des actions culturelles (techniciens, bénévoles et élus) Axes/ nouveau projet PCT 2022-2026 - Liberté : faire exister et rayonner le territoire à travers la culture Favoriser la transversalité et les passerelles entre l'action culturelle et les autres compétences de la collectivité Connaître, respecter, sauvegarder et mettre en valeur son patrimoine et sa propre culture Innover, favoriser la découverte de nouvelles pratiques artistiques et ouvrir de nouveaux partenariats Intégrer et consulter les habitants dans la construction des projets et leur évaluation - Egalité : favoriser l'accès aux savoirs, à la culture, à l'art, à la création, à l'information Réussir le maillage territorial de l'offre culturelle en plein cœur de la ruralité Développer l'éducation artistique et culturelle à tous les âges Toucher tous les publics au service de la réussite et de l'épanouissement personnel - Fraternité : faciliter la cohésion et le dynamisme de l'écosystème culturel Tisser le lien entre les acteurs culturels du territoire et faciliter les échanges avec les partenaires potentiels Soutenir et accompagner les acteurs culturels dans leur développement Encourager les dynamiques en favorisant la structuration des réseaux et en les animant afin de garantir l'équilibre	Actions culturelles : - CLEA - Résidence d'artiste auteur avec Marie Ginot, poète - Classe Lecture Ecriture Culture (CLEC) enrichi par l'intervention d'artistes dont CLEA - Printemps des poètes (concours de poésie, ateliers d'écritures, spectacles, expositions, médiation culturelle), - Concerts de poche (2 concerts, 24 ateliers pratique, 24 ateliers création, 1 masterclass), - Projet "forum des sciences en mouvement", - Retransmission Opéra Falstaff et ateliers (11/25 ans) - Préfiguration projet transfrontalier "Art et nature" (12 ateliers Benoit Saison/Art Truck) - Participation à la co-construction du projet commun "Nos futurs"/Tisseurs d'Ondes Diffusion/sensibilisation - Soutien au P'tit Monde 2023 : médiation culturelle et spectacles dans les communes et conventionnement Centre André Malraux - Sortie spectacle pour les 2700 élèves de CM - Accueil d'une date du Name Festival.	40 000,00 €	50 000,00 €	642 400,00 €	8%	75%	/	20 000,00 €	20 000,00 €	40 000,00 €	Une montée en puissance du projet culturel depuis 2018 avec : - Un service culturel consolidé : de 2 ETP à 5 ETP depuis 2020 et 6 en 2022 (2 direction, 2 coordinateurs culture ,2 coordinateurs lecture publique) - Des actions de médiation culturelle qui s'infusent sur le territoire (Printemps des poètes, concert de poche avec deux fois plus d'ateliers et montée en puissance du CLEC avec l'intervention d'artistes), des actions nouvelles (numérique, préfiguration Land'art...), une présence accrue d'artistes (résidence poète) sur le territoire. - CLEA conclusion d'un contrat 2ème génération avec la DRAC (3 ans renouvelable 1 fois). Axes de développement du PCT 23-26 adoptés Budget réalisé 2021 : 623 565 € charges de personnel comprises (401 752 € hors charges de personnel) > Maintien du niveau de subvention
Dunk.	Communauté de communes Hauts de Flandre (CCHF) Nb ETP dédié au développement culturel : 1,85 Territoire : 40 communes, 54 097 habitants Territoire reconnu comme RDCMR : - De 1996 à 2005 : Communauté d'Aménagement Rural de Flandre Occidentale - De 2005 à 2017 : Association Pays des Moulins de Flandre - Depuis 2017 : CCHF	Organisation de la gouvernance Commission Enfance/jeunesse, culture, sport, portage des repas Montage de groupes de travail : lecture publique, résidence d'artiste et programmation culturelle Axes/nouveau projet PCT 2022-2024 Axe 1 - Valoriser l'existant Axe 2 - Renforcer l'accessibilité de l'offre Axe 3 - Favoriser le "faire ensemble" Déclinaison : Fiche 1 - renforcer les actions culturelles autour de la lecture publique, Fiche 2 - consolider et dynamiser le réseau des musées, Fiche 3 - poursuivre et diversifier la médiation culturelle en direction des publics, Fiche 4 - développer le dialogue territorial, Fiche 5 - faire connaître les actions culturelles du territoire.	Actions culturelles : 1) Autour de la lecture publique : - Semaine de la langue française (ateliers et spectacles "Les Dadafables"/Cie Macadâne, "apéro conte/ Cie Artiserie, "J'peux pas j'ai Racine"/Cie la belle histoire, ateliers d'écriture et rencontres avec Dorothée Catoune autrice pour 8 classes CM1/CM2) - Histoires en série (5 lectures/3 ateliers) avec le Bateau Feu dans 5 médiathèques - Bib en fête dans 20 bibliothèques/médiathèques 2. Autour de la musique (en lien avec l'Ecole Intercommunale de Musique) : - Résidence Lena Deluxe et June Bug avec les 4 écluses (concerts et médiation auprès de différents publics dont collège J. Prévost de Watten et EHPAD de Bollezele) - Concerts de Poche : masterclass et ateliers musique en chantier (8 groupes) 3. Actions auprès de publics éloignés : - Demandeurs d'emploi en partenariat avec la Cellule Emploi (atelier/débat autour de la confiance en soi avec la Cie La Belle Histoire) - Résidents des EHPAD (Jeu de mémoire : réalisation d'un spectacle à partir de témoignages avec la Cie La belle Histoire) - Adolescents en lien avec le service Enfance Jeunesse (ateliers vidéo /Les Rencontres audiovisuelles) - CMP et AIP (Association Intercommunale Pour l'insertion) avec les concerts de Poche - IME Rexmeulen, Association SESAME (migrants) avec les 4 écluses Création d'un Festival Jeune public 6mois/3 ans les mercredis de mai - Participation à la co-construction du projet commun "Nos futurs"/Tisseurs d'Ondes Diffusion/sensibilisation : Musique en église, Festival International d'Orgue en Flandre, accueil d'une 1 date du festival En Voix	35 000,00 €	35 000,00 €	226 075,00 €	15%	71%	/	17 500,00 €	17 500,00 €	35 000,00 €	Projet culturel triennal (PCT) 2022-2024 validé par le conseil communautaire en juillet 2021. Ce PCT a pris en compte des réseaux structurants pour le territoire : musées thématiques (renforcement) et lecture publique (dès 2022 : actions visant à créer du lien entre les bibliothèques/médiathèques et réflexion sur la constitution d'un réseau). L'enjeu de ce PCT dans le cadre du réseau de développement culturel sera la mise en place d'une gouvernance territoriale favorisant la co-construction de manière durable des programmes d'actions, la diversification des actions, des disciplines artistiques et des publics touchés, la mise en adéquation des moyens humains. Depuis 2022 : partenariats avec des structures culturelles proches (Scène nationale Le Bateau-Feu, Le Vivat avec Les Flandroyantes et Les 4 écluses avec la tournée d'un groupe de musiques actuelles), En 2023 : montage d'actions diversifiées auprès de différents publics en lien avec les compétences/services de la CCHF Quid présence artistique et éducation artistique et culturelle sur le territoire : non renouvellement du CLEA au profit d'une résidence longue de territoire en 2022 non reconduite en 2023 ? Budget réalisé 2021 : 215 829 € hors frais de personnel > Maintien du niveau de subvention

Ar.	Tête de réseau (RDCMR) et territoire	Gouvernance territoriale et axes principaux du projet culturel de territoire (PCT) pluriannuel	Présentation des actions de médiation 2023	Subvention attribuée en 2022	Demande subvention 2023	BP 2023	% demande subv. Dép / BP 2023	% Participation EPCI/BP 2023	% Autres participations locales /BP 2023	1ère subvention projet 2023 attribuée CP 21/11/22	Proposition 2ème Subv. Projet 2023	TOTAL subvention 2023	Constats et propositions
Lille	<p>Association le Fil et la Guinde</p> <p>Nb ETP dédié au développement culturel : 1 ETP Territoire : 10 communes (Nord-Ouest MEL), 75 000 habitants</p> <p>Territoire reconnu comme RDCMR : - Depuis 2002 : ASSOCIATION LE FIL et La Guinde</p>	<p>Organisation de la gouvernance Conseil d'administration de 11 administrateurs (7 réunion/an) , 65 adhérents Comités de pilotage partenarial de projet (Sur mesure, Ecole de spectateurs...)</p> <p>Axes/ projet PCT 2017-2019 prolongé pendant la crise sanitaire (à renouveler) - Développer la médiation culturelle par des actions de sensibilisation et des résidences d'artistes - Déployer des actions de diffusion culturelle : Bruit de Printemps et mise en place d'un festival jeune public - Développer la pratique amateur</p>	<p>Actions culturelles : - Pratique amateur : 6 ateliers hebdomadaires - Projets participatifs : <i>Musique de territoire</i> en partenariat avec l'ARA (habitants et musiciens amateurs), <i>création de capsules sonores</i> avec collégiens de Sacré Coeur d'Halluin et H. Matisse de Linselles et L'Embellie Compagnie en partenariat avec Le Grand Bleu, - Participation à la co-construction du projet commun "Nos futurs"/Tisseurs d'Ondes - Actions culturelles autour du festival intercommunal d'arts vivant en Lys et Deule <i>Bruits de printemps (37ème édition)</i> : déambulation participative "La traversée des Louves" de la Compagnie Rosa Bonheur venue en résidence en 2022, ateliers en lien avec les spectacles auprès de différents publics du territoire : collègue Philippe de Commynes, Club des jeunes de Bondues, Services Jeunesse Werwyck-Sud, et Linselles, Conseil municipal des Enfants de Quesnoy-sur-Deule, écoles de Wambrechies - Actions de sensibilisation à destination des enfants, parents et professionnels petite enfance autour du festival <i>Sur mesure (5ème édition)</i> Diffusion/sensibilisation : 40 spectacles/an Mise en place d'une école de spectateurs : 5 à 8 sorties par an Accueil et accompagnement de résidences d'artistes sur le territoire (7 semaines/an) : Cie Vis-à-vis autour de "En matière d'âge" (5 semaines), La Vache-Bleue autour de "Cocon-Coquille" (1 semaine)</p>	46 000,00 €	46 000,00 €	117 600,00 €	39%	7%	5%	23 000,00 €	23 000,00 €	46 000,00 €	<p>L'association a construit une dynamique culturelle territoriale dans le Nord-Ouest de la MEL (communes excentrées aux offres culturelles très variables).</p> <p>Elle co-construit avec les forces vives locales deux temps forts annuels qui s'inscrivent en complémentarité d'autres propositions pour créer une dynamique culturelle intercommunale tout au long de l'année :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le festival "Bruits de Printemps" sur la Vallée de la Lys et Deule en juin avec des approches diversifiées (vidéo, arts plastiques, danse, arts de la rue ect.) depuis 35 ans. - Le festival intercommunal pour la petite enfance sur la Vallée de la Lys (ateliers parents, enfants, spectacles) avec le SIVU Relais enfance des communes de Bondues, Bousbecque, Linselles et Wervicq-Sud en novembre depuis 4 ans. <p>Nombreux partenariats avec les structures socio-éducatives, culturelles, établissements scolaires... (36 partenaires en 2021 qui s'ajoutent aux 10 communes).</p> <p>Projet de recrutement sur 2023-2024 (étudiant licence/master contrat en alternance)</p> <p>Budget 2022 réalisé :124 592 € avec un résultat positif de 6 607 € représentant 5,3 % des produits - Niveau de trésorerie représentant 5,7 mois de fonctionnement.</p> <p>> Maintien du niveau de subvention</p>
				404 000,00 €	431 000,00 €	2 750 055,00 €				202 000,00 €	204 000,00 €	406 000,00 €	

DEMANDE DE SUBVENTION 2023

Au titre de l'archéologie et du patrimoine



PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Nom	Beffrois du Patrimoine mondial	Arrondissement	/
Président	François-Xavier MUYLAERT	Commune	Arras
Classification	Association loi 1901	Discipline	Patrimoine mondial
Activité générale	<p>L'association des Beffrois du Patrimoine Mondial, créée en 2005, est le référent pour la partie française du bien sériel « Beffrois de Belgique et de France » inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco la même année, en extension transfrontalière des beffrois belges inscrits en 1999. Ce sont ainsi 23 beffrois qui ont été consacrés en France, dont 11 dans le Nord.</p> <p>L'association assure la coordination des sites en France, en partenariat avec les deux régions flamande et wallonne. Animant le réseau des villes à beffroi, elle édite des supports de communication et propose l'organisation régulière de conférences et d'expositions itinérantes. Elle a été accompagnée en 2012 par le Département pour la réalisation d'un « kit pédagogique des beffrois » à destination notamment des collégiens. Elle mène depuis fin 2017 un travail de fond pour formaliser, avec toutes les villes et institutions partenaires, le plan de gestion du Bien.</p> <p>L'action structurée mise en œuvre par l'association vise à garantir la pérennité de l'inscription UNESCO, gage d'attractivité et de développement touristique pour les territoires concernés.</p>		

ACTIONS PREVISIONNELLES 2023 S'INSCRIVANT DANS LES AXES PRIORITAIRES DU DEPARTEMENT

L'association poursuit en 2023 la mise en œuvre des fiches-actions prioritaires du plan de gestion :

- la poursuite de la démarche de définition locale des attributs, avec pour objectif de compiler l'intégralité des attributs locaux ;
- la réalisation d'un inventaire des objets mobiliers liés aux beffrois, en collaboration avec les conservateurs des antiquités et objets d'art de la Somme, du Pas-de-Calais et du Nord ;
- la sensibilisation des élus, des techniciens et du public aux enjeux du patrimoine mondial et du plan de gestion : réalisation d'une plaquette de promotion, formation sur le Patrimoine mondial, refonte du site web et réflexion sur la présence de l'association sur les réseaux sociaux ;
- la réalisation d'un annuaire des référents ;
- l'inventaire et la hiérarchisation des perspectives majeures indispensables au maintien de la V.U.E. (Valeur Universelle et Exceptionnelle) du Bien ;
- la mise à jour de la photothèque par le biais d'une campagne de prise de vues par drone.

Par ailleurs, l'association a entamé en 2022 la campagne de rapport périodique qu'elle devra remettre en 2023 au Centre du Patrimoine mondial, répondant ainsi aux obligations de suivi du Bien.

BUDGET PREVISIONNEL 2023

CHARGES		PRODUITS	
Salaires et charges	48 000 €	Département du Nord	4 000 €
Comptabilité, banque et assurance	3 350 €	Région Hauts-de-France	10 000 €
Postes et télécommunication	500 €	DRAC Hauts-de-France	8 000 €
Fournitures	400 €	Département du Pas-de-Calais	4 000 €
Location	600 €	Département de la Somme	4 000 €
Mise à disposition local associatif	1 960 €	Ville de Gravelines	1 500 €
Représentation bien et vie associative (ABFPM, frais déplacement, documentation)	4 200 €	Cotisations	53 250 €
Actions opérationnelles (recensement, rapports périodiques, attributs locaux, plaquette plan de gestion, formation Patrimoine mondial, annuaire référents, communication VUE, refonte site web, campagne photo, étude perspectives à préserver).	27 700 €	Mise à disposition local associatif	1 960 €
TOTAL	86 710 €	TOTAL	86 710 €

MONTANT PROPOSE : 4 000 €

COMMISSION PERMANENTE DU 26 JUIN 2023
MONUMENTS HISTORIQUES - OBJETS MOBILIERS - TABLEAU RECAPITULATIF

Annexe 4

Arrondissement	Maitrise d'ouvrage	Monument/objet mobilier	Montant d'opération	Taux applicable	Montant de la subvention
Avesnes	Commune de Maubeuge	<p>Restauration des sculptures en bois du Trésor de Sainte-Aldegonde</p> 	17 193,00	30,0%	5 157,90
Lille	Association AMITRAM	<p>Restauration de la motrice 507</p> 	26 142,55	60,0%	15 685,53
Montant total			43 335,55		20 843,43 €

Développement de la lecture publique

**Subvention au titre de l'année 2023 pour les associations dont le montant
de la subvention est inférieur à 15 000 €**

ASSOCIATIONS	PROJET CULTUREL	Subvention attribuée en 2022	Montant proposé pour 2023
Agence Régionale du Livre et de la Lecture (AR2L)	Fonctionnement	7 500 €	7 500 €
Brouillons de culture	Fonctionnement	8 000 €	8 000 €
Editeurs des Hauts-de-France	Fonctionnement	10 000 €	10 000 €
La Contre Allée	Fonctionnement	- €	3 000 €
Les Libraires d'en haut	Fonctionnement	10 000 €	10 000 €
Science en Livre – ASEL	festival science et livre	1 500 €	1 500 €
TOTAL		37 000 €	40 000 €

DEMANDE DE SUBVENTION 2023

Au titre de la lecture publique



PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Nom	AR2L - Agence Régionale du Livre et de la Lecture	Arrondissement	Hors Département
Représentant.e légal.e	Pascal MERIAUX	Commune	AMIENS
Activité générale	Elle a pour mission de structurer la filière du livre et de la lecture sur le territoire des hauts de France. Ses adhérents sont des auteurs, éditeurs, libraires, bibliothécaires, organisateurs de manifestations littéraires, associations de médiations ... Ses actions à destination des acteurs du livre et la lecture contribue à développer de manière globale la lecture publique dans notre département		

ACTIONS PREVISIONNELLES 2023 S'INSCRIVANT DANS LES AXES PRIORITAIRES DU DEPARTEMENT

- Projet " Marque pages " : circulation d'auteurs et d'autrices du territoire et de leurs ouvrages sur des territoires éloignés, lectures musicales, ateliers de fabrique de livre et événements littéraires, formation des professionnels sur le terrain,
- Action de médiation en milieu pénitencier : animation en lien avec les professionnels,
- Journée Rectorat : formation auprès des enseignants des collèges et développement de contenus pédagogiques en direction des élèves,
- Création d'un jeu découverte sur l'écosystème du livre.

BUDGET PREVISIONNEL 2023

CHARGES		PRODUITS	
Achats	5 900 €	Département du Nord	20 000 €
Services extérieurs	148 970 €	Ressources propres	71 410 €
Autres services extérieurs	130 545 €	Financeurs publics :	
Rémunérations	595 743 €	Conseil départemental du PDC	5 000 €
Impôts et taxes	30 600 €	<i>Conseil Régional</i>	438 000 €
Divers	47 570 €	o Etat	
Autres charges de gestion courante (frais d'auteur)	25 000 €	• DRAC	337 300 €
Dotations aux amortissements –provisions et engagements	22570 €	• DISP	16 466 €
		• CNL	47 852 €
		• Rectorat	500 €
		• BNF	2 800 €
		o Communes	
		o Sofia	20 000 €
TOTAL	959 328 €	TOTAL	959 328 €

BILAN FINANCIER 2022

Budget réalisé	1 156 108 €	Subvention départementale	7 500 €
Masse salariale	613 757 €	Subvention(s) publique(s)	973 526 €
Ressources propres	139 828 €	Mécénat/financement(s) privé(s)	8 800 €

MONTANT PROPOSE :

7500 €

DEMANDE DE SUBVENTION 2023

Au titre de la lecture publique



PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Nom	Brouillons de Culture	Arrondissement	Douai
Représentant.e légal.e	Bernard CHOEUR	Commune	Douai
Activité générale	Lutter contre l'illettrisme auprès des enfants et adolescents dans les structures de proximité : les maisons d'enfants du Douaisis, les I.M.E., les établissements scolaires à travers la littérature jeunesse		

ACTIONS PREVISIONNELLES 2023 S'INSCRIVANT DANS LES AXES PRIORITAIRES DU DEPARTEMENT

- Remise du prix littéraire « Gayant Lecture »,
- Contes et lecture : dans les structures de proximité,
- Gestion et animation d'un fonds de livres jeunesse, réalisation de malles à thème,
- Salon du livre Jeunesse du 11 au 18 mars,
- 30^{ème} anniversaire de l'association.

Tous ces projets sont menés en lien avec :

- Des lieux culturels (musées, bibliothèques, école d'art),
- Des lieux d'accueil (maternelles jusqu'aux lycées ; I.M.E., maison d'enfants, centre sociaux, E.H.P.A.D., A.L.S.H.),
- Des associations locales.

BUDGET PREVISIONNEL 2023

CHARGES		PRODUITS	
Achats	12 400 €	Département du Nord	8 000 €
Services extérieurs	17 060 €	Ressources propres	48 055 €
Autres services extérieurs	53 800 €	Financeurs publics :	
Charges de personnel	24 667 €	Commune de Douai	24 172 €
Impôts et Taxes	300 €	DRAC	5 000 €
		FONJEP	8 000 €
		SOFIA	8 000 €
		Dons, Mécénat	7 000 €
TOTAL	108 227 €	TOTAL	108 227 €

BILAN FINANCIER 2022

Budget réalisé	71 203 €	Subvention départementale	8 000 €
Masse salariale	15 597 €	Subvention(s) publique(s)	31 797 €
Ressources propres	19 660 €	Mécénat/financement(s) privé(s)	5 000 €

MONTANT PROPOSE :

8 000 €

DEMANDE DE SUBVENTION 2023

Au titre de la lecture publique



PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Nom	Editeurs des Hauts de France	Arrondissement	Lille
Représentant.e légale.e	Elise BÉTREMIEUX	Commune	Lille
Activité générale	l'Association des Éditeurs des Hauts-de-France fédère les éditeurs de la région en les formant/professionnalisant, faisant de la promotion (festival, salon littéraire,...) par exemple		

ACTIONS PREVISIONNELLES 2023 S'INSCRIVANT DANS LES AXES PRIORITAIRES DU DEPARTEMENT

- Accompagnement individualisé des éditeurs dans la pratique de leur métier suite à des années compliquées (salon annulés parutions reportées, invisibilité, ...) et hausse du prix du papier,
- Organisation du festival littéraire Haut les livres avec l'invitation en 2023 d'éditeurs de Provence Alpes Côte d'Azur,
- Organisation par le pôle jeunesse d'actions de médiation dans les milieux scolaires, les médiathèques et d'une tournée littéraire Ornicar destinée à la jeunesse.

BUDGET PREVISIONNEL 2023

CHARGES		PRODUITS	
Achats	1 000 €	Département du Nord	20 000 €
Services extérieurs	8 550 €	Ressources propres	4 420 €
Autres services extérieurs	60 672 €	Financeurs publics :	
Rémunérations	43 848 €	○ Autres départements	4 300 €
Impôts et taxes	0 €	○ Région	36 000 €
Divers	450 €	○ Etat	
		• DRAC	33 000 €
		• CNL	2 500 €
		○ Communes	
		• MEL	4 000 €
		• LILLE	3 000 €
		○ Dons	6 000 €
TOTAL	114 520 €	TOTAL	114 520 €

BILAN FINANCIER 2022

Budget réalisé	128 264 €	Subvention départementale	10 000 €
Masse salariale	52 884 €	Subvention(s) publique(s)	81 300 €
Ressources propres	10 365 €	Mécénat/financement(s) privé(s)	8 000 €

MONTANT PROPOSE :
10 000 €

DEMANDE DE SUBVENTION 2023

Au titre de la lecture publique



PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Nom	La contre allée	Arrondissement	Lille
Représentant.e légal.e	Jean-François MASSELOT	Commune	Lille
Activité générale	Favoriser la création, la rencontre et la diffusion des écritures sous toutes les formes et en direction de tous les publics. Promouvoir la lecture, les arts et leur pratique. Créer, développer et soutenir des actions de sensibilisation, des rencontres et des manifestations culturelles concernées par des formes d'écriture et d'expression diverses. Mobilisation particulière en faveur de la traduction littéraire et de la valorisation du métier de traducteur.		

ACTIONS PREVISIONNELLES 2023 S'INSCRIVANT DANS LES AXES PRIORITAIRES DU DEPARTEMENT

Les rencontres en aparté « D'un pays à l'autre » induisant la participation des habitants à la vie de la cité. Elles ont pour objectif d'œuvrer à la reconnaissance du métier de traducteur qui apparaît comme essentiel pour bâtir des passerelles entre les cultures.

De plus, il est prévu le développement d'un projet de recherche et de reconnaissance du plurilinguisme afin de répertorier les langues qui font partie du quartier Lille Fives par le biais de rencontres dans les structures associatives et scolaires, la constitution de biographies langagières et la déambulation, l'écoute afin de saisir les perceptions et représentations qu'ont les habitants

BUDGET PREVISIONNEL 2023

CHARGES		PRODUITS	
Achats	1 200 €	Département du Nord	5 000 €
Services extérieurs	5 240 €	Ressources propres	2 000 €
Autres services extérieurs	40 245 €	Financeurs publics :	
Rémunérations	27 515 €	Etat	14 000 €
Autres charges	300 €	Région	13 000 €
		Intercommunalité	6 000 €
		Ville de Lille	15 000 €
		SOFIA	4 500 €
		CNL	10 000 €
		Mécénat	5 000 €
TOTAL	74 500 €	TOTAL	74 500 €

BILAN FINANCIER 2022 : pas de subvention en 2022

Budget réalisé		Subvention départementale	
Masse salariale		Subvention(s) publique(s)	
Ressources propres		Mécénat/financement(s) privé(s)	

MONTANT PROPOSE :

3 000 €

DEMANDE DE SUBVENTION 2023

Au titre de la lecture publique



PRESENTATION DE LA STRUCTURE			
Nom	Les Libraires d'En Haut	Arrondissement	Lille
Représentant.e légal.e	Frédéric BEAUVISAGE	Commune	Lille
Activité générale	L'association, s'est ouverte à toute la région Hauts de France et réunit actuellement 49 librairies dont 32 dans le Nord, toutes spécialisées dans un domaine de la littérature. Elle a pour objectif de mener une action cohérente et dynamique au nom de la librairie indépendante au sein la vie culturelle lilloise et régionale.		

ACTIONS PREVISIONNELLES 2023 S'INSCRIVANT DANS LES AXES PRIORITAIRES DU DEPARTEMENT

- Organisation de 3 journées professionnelles en direction des libraires indépendants qui a pour but de former, échanger mutualiser des pratiques, elles peuvent aussi intéresser des bibliothécaires, des organisateurs de festivals et association de lutte contre l'illettrisme,
- Action jeunes en librairie qui sensibilise les collégiens et lycéens de tout milieu tout niveau à la chaîne du livre,
- Prix Femina des lycéens,
- Mise en place de 4 festivals dans la région (passion d'Avril, Hauts les livres, festival des livres d'en haut, Passions d'Automne)

BUDGET PREVISIONNEL 2023

CHARGES		PRODUITS	
Achats	23 500 €	Département du Nord	15 000 €
Services extérieurs	18 100 €	Ressources propres	7 000 €
Autres services extérieurs	13 400 €	DRAC	41 000 €
Rémunérations	110 000 €	Région	37 000 €
Mise à disposition	0 €	Autres départements	10 000 €
		Communes	14 000 €
		MEL	20 000 €
		SOFIA	21 000 €
TOTAL	165 000 €	TOTAL	165 000 €

BILAN FINANCIER «Année» 2022 :

Budget réalisé	185 016 €	Subvention départementale	10 000 €
Masse salariale	86 100 €	Subvention(s) publique(s)	168 087 €
Ressources propres	6 929 €	Mécénat/financement(s) privé(s)	

MONTANT PROPOSE :

10 000 €

DEMANDE DE SUBVENTION 2023

Au titre de la lecture publique



PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Nom	Association Science et Livre	Arrondissement	Lille
Représentant.e légal.e	Jean-Claude D'HALLUIN	Commune	Lille
Activité générale	L'association a pour but d'explorer et de faire connaître les relations qui existent entre l'évolution scientifique et technique et le développement de la Société, en région Nord Pas-de-Calais.		

ACTIONS PREVISIONNELLES 2023 S'INSCRIVANT DANS LES AXES PRIORITAIRES DU DEPARTEMENT

Festival science en livre

Ce festival a eu pour thème « l'intelligence artificielle – Robots – Big Data » qui s'inscrit dans celui du Forum départemental des Sciences : les intelligences. Il s'est déroulé du 22 au 23 mars 2023 à Lilliad, campus scientifique de Villeneuve-d'Ascq.

Il a proposé :

- Des ateliers animés par différentes structures,
- Des rencontres autour du livre en lien avec la librairie Les Lisières de Villeneuve D'Ascq,
- Le service documentation du Forum départemental des Sciences a proposé des documentaires et des fictions scientifiques et ludiques,
- Un catalogue critique sur le thème a été édité,
- Une journée consacrée aux professionnels de la lecture,
- Deux conférences.

BUDGET PREVISIONNEL 2023

CHARGES		PRODUITS	
Achats	5 150 €	Département du Nord	3 000 €
Services extérieurs	970 €	Ressources propres	400 €
Autres services extérieurs	4 410 €	Financeurs publics :	
Charges de personnel	1 570 €	MEL	1 000 €
		Région	5 000 €
		DRAC	1 500 €
		CNRS	1 000 €
		Dons, Mécénat, Organismes privés	200 €
TOTAL	12 100 €	TOTAL	12 100 €

BILAN FINANCIER 2022

Budget réalisé	8 124 €	Subvention départementale	1 500 €
Masse salariale	0 €	Subvention(s) publique(s)	4 000 €
Ressources propres	774 €	Mécénat/financement(s) privé(s)	1 850 €

MONTANT PROPOSE :
1 500 €



Réseau de développement culturel
en milieu rural

**CONVENTION ENTRE LE DEPARTEMENT DU NORD
ET XXXXX**

INTRODUCTION :

La délibération du 22 mai 2017 présentant les orientations de la politique culturelle départementale met la solidarité territoriale et sociale ainsi que l'innovation au cœur de son ambition. Souhaitant contribuer plus encore à un développement équilibré des territoires en matière culturelle, la politique culturelle repose son action sur trois axes stratégiques :

- 1) une culture départementale centrée sur le rôle de solidarité territoriale, en ayant une attention particulière aux territoires ruraux et aux territoires les moins dotés et structurés,
- 2) une action orientée en faveur des publics prioritaires départementaux grâce aux actions de médiation,
- 3) un soutien à l'innovation culturelle en faisant émerger des projets innovants et des pratiques innovantes dans l'utilisation des nouveaux outils.

La mise en œuvre des actions soutenues dans le cadre de la politique culturelle doit s'articuler avec les autres politiques départementales (aménagement du territoire, ruralité...). Ces orientations seront déclinées progressivement par des délibérations opérationnelles qui viendront préciser la mise en œuvre des actions de la politique culturelle départementale.

La présente convention s'appuie sur la continuité des dispositifs antérieurs tout en tenant compte des axes de la politique telle qu'adoptée le 22 mai 2017.

En conséquence :

Entre le Département du Nord représenté par Monsieur Christian POIRET, Président du Département, autorisé par délibération du Conseil départemental du XXX

Et la Communauté de communes / l'association XXXX représentée par son Président, MXXX ;

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Le Département du Nord renouvelle son partenariat avec XXX pour la mise en œuvre du volet d'actions culturelles 2023 du projet culturel de territoire pluriannuel du Réseau départemental de développement culturel en milieu rural dans les communes de sa zone d'influence.

Article 2 : En relation avec les orientations définies précédemment et conformément aux engagements de la charte du Réseau départemental de développement culturel en milieu rural, l'objectif opérationnel de ce projet culturel est d'offrir aux habitants du département une offre culturelle de qualité et de proximité. XXX s'engage à mettre en œuvre les actions 2023 de son projet culturel de territoire. Celui-ci formalise l'action culturelle que le réseau souhaite mettre en place en réponse aux enjeux identifiés de manière concertée sur le territoire (diagnostic culturel de territoire, tables rondes, etc.).

Ainsi, le projet doit :

- viser la mise en place de propositions artistiques et culturelles de qualité et cohérentes dans leur ensemble (professionnalisme, pluridisciplinarité, etc.),
- faire une part importante à la médiation (actions impliquant les habitants et inscrites dans la durée) en direction de l'ensemble des citoyens et notamment les publics les plus éloignés de la culture,
- prendre en compte des enjeux de développement plus global du territoire,

- prévoir le fonctionnement et la gouvernance du réseau (un coordinateur formé au développement culturel, la mutualisation, la concertation, le maillage des partenaires et l'appui sur les réseaux existants, etc.),
- favoriser la transversalité avec les autres réseaux (lecture publique, insertion par la culture, musées thématiques, tourisme, personnes âgées, personnes handicapées, établissements scolaires notamment collèges, etc.),
- anticiper sa faisabilité (budget pluriannuel, recherche de financements complémentaires, etc.).

Article 3 : En qualité de structure relais du réseau départemental de développement culturel en milieu rural, XXXX, tête de réseau, s'engage à :

- dédier une ou plusieurs personnes qualifiées pour assurer la coordination du réseau territorial et la mise en œuvre de son projet culturel de territoire,
- participer aux temps/actions fédérateurs du réseau départemental (réunions mensuelles, formations, rencontres, préparation et mise en œuvre de projets communs, etc) qui visent notamment à la réflexion et l'expérimentation communes, la capitalisation et la mutualisation des connaissances, expériences et compétences au sein du réseau,
- mutualiser des moyens et des actions avec les autres têtes de réseaux de développement culturel du département, de manière à faciliter la réalisation de projets et/ou à faire des économies.

Article 4 : Pour la réalisation de ce projet, le Département du Nord s'engage à soutenir financièrement le projet culturel 2023 à hauteur de XXX € versés de la manière suivante :

- une première subvention de XXXX € (délibération de la Commission Permanente du XXXX)
- une seconde subvention de XXXX € sur la base du bilan des actions engagées, après signature effective de la convention.

Le Président de XXX s'engage à transmettre avant le 31 mai 2024 :

- le bilan des opérations financées en 2023 (résultat de l'activité et budget réalisé analytique),
- les comptes de résultat et bilan financier de l'association pour l'année 2023 faisant apparaître distinctement la part réservée au réseau.

Article 5 : Le Département du Nord se réserve le droit de contrôler ou de faire contrôler, à tout moment, sur pièce, sur place et sans préavis, par toute personne désignée à cet effet, le déroulement ou l'effectivité des activités de XXXX ainsi que tous documents budgétaires et comptables.

Article 6 : S'il apparaît, y compris après expiration ou dénonciation de la présente convention, qu'une partie du financement départemental n'a pas été ou ne sera pas utilisée, ou bien qu'elle n'a pas été utilisée conformément aux obligations contractuelles ou réglementaires, le trop-perçu est reversé au Département.

Article 7 : Le soutien du Département du Nord à l'action visée à l'article 2 sera mis en valeur par XXXX, notamment sur tous les supports de communication destinés à ses membres et à son public (affiches, plaquettes, flyers, site web, réseaux sociaux, etc.) par l'intégration du logo du Département téléchargeable sur communication.lenord.fr.

L'accroche rédactionnelle suivante sera à insérer à l'intérieur de tout document, accolée au logo :

" XXX fait partie du Réseau départemental de développement culturel en milieu rural : une initiative du Département du Nord ».

Article 8 : La convention est conclue pour la durée nécessaire à l'exécution du projet culturel défini à l'article 2, soit un an.

Article 9 : La présente convention peut être dénoncée par l'une ou l'autre partie, par lettre recommandée avec accusé de réception, avec effet à l'expiration d'un délai de trois mois civils francs.

Article 10 : Le Tribunal Administratif de Lille est compétent pour juger des litiges relatifs à la présente convention.

MXXX

Président(e) de XXX

Fait à Lille, le

Le Président
du Département du Nord

COMMISSION PERMANENTE
Réunion du 26 juin 2023

OBJET : Attribution de subventions au titre de la politique culturelle

A) LE SOUTIEN A LA VIE CULTURELLE

Le Département du Nord soutient la création et la restauration de géants, dans la tradition du patrimoine culturel immatériel des géants du Nord.

Les modalités d'intervention sont les suivantes :

- taux d'intervention : 30 % du coût de réalisation,
- bonification de 10 % pour les projets intégrant des actions de médiation en direction des habitants,
- subvention départementale maximale : 3 000 €.

Un dossier de recréation du géant Guillaume de Rubrouck a été déposé par l'association « Les Amis de Guillaume » (annexe 1) ; il est proposé de le soutenir pour un montant de 3 000 €.

B) LE SOUTIEN AU RESEAU DE DEVELOPPEMENT CULTUREL EN MILIEU RURAL

Ce dispositif a pour objectif d'accompagner les territoires dans leur volonté de s'organiser et de mettre en œuvre des stratégies de développement culturel au service de leurs habitants. Le réseau départemental de développement culturel en milieu rural regroupe à ce jour 9 intercommunalités ou associations déléguées, engagées dans un projet culturel de territoire pluriannuel.

Une première subvention pour la réalisation des projets 2023 a été attribuée sur la base de 50 % de l'aide départementale apportée pour les projets 2022, lors de la Commission permanente du 21 novembre 2022 (DSC/2022/287).

Au vu du programme d'activités, du budget prévisionnel et après analyse de l'évolution de la dynamique de ces réseaux, une subvention complémentaire est proposée.

Le tableau, joint en annexe 2, reprend les propositions de subventions pour un montant total de 204 000 €.

C) CONTRIBUTION FINANCIERE STATUTAIRE ANNUELLE DU DEPARTEMENT DU NORD A L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION CULTURELLE (EPCC) « ECOMUSEE DE L'AVESNOIS »

Le Conseil départemental du 29 juin 2018 (DESC/2018/297) a décidé l'adhésion du Département du Nord aux statuts fondateurs de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle Ecomusée de l'Avesnois aux côtés de la Région des Hauts-de-France, de la Communauté de Communes Sud Avesnois, de la Ville de Fourmies et de la Ville de Trélon.

Ainsi, l'EPCC Ecomusée de l'Avesnois a été créé au 1er octobre 2018 autour d'un projet scientifique et culturel renouvelé et centré sur la dimension industrielle du Musée du Textile et de la Vie Sociale (MTVS) à Fourmies et de l'Atelier-Musée du Verre à Trélon (AMV).

Les personnes publiques, membres de l'établissement public de coopération culturelle, se sont engagées à apporter, pendant toute la durée de l'établissement, une contribution financière statutaire annuelle de base aux dépenses de fonctionnement de l'EPCC selon les montants suivants :

- Région Hauts-de-France : 1 300 000 €,
- Ville de Fourmies : 92 883 €,
- Ville de Trélon : 25 000 €,
- Département du Nord : 35 000 €,
- Communauté de Communes du Sud Avesnois : 42 000 €.

Il est donc proposé d'attribuer la contribution statutaire de base du Département du Nord pour 2023 fixée à 35 000 €.

D) L'OPERATION DEPARTEMENTALE COLLEGE AU CINEMA

Collège au cinéma est un dispositif national créé en 1989 dans le cadre d'un partenariat associant le Ministère de la Culture et de la Communication, le Centre National de la Cinématographie et de l'image animée, le Ministère de l'Education Nationale et les collectivités territoriales.

Dans le Nord, depuis 29 ans, il est le fruit de la collaboration technique et financière entre le Département, la Direction Régionale des Affaires Culturelles, le Rectorat, l'association « l'Entente régionale cinématographique » et la Chambre syndicale des exploitants de cinéma.

L'objectif est l'accès à la culture, la sensibilisation et l'éducation à l'image. Il permet aux collégiens – notamment ceux qui, pour des raisons géographiques, culturelles et financières, sont éloignés des salles de cinéma – de découvrir et de mieux appréhender, en salle, les œuvres du patrimoine français et international, ainsi que les films d'auteurs contemporains présentant un intérêt cinématographique et une ouverture vers d'autres cultures.

Depuis l'origine du dispositif national Collège au cinéma, le tarif des entrées est négocié au niveau national et fixé à un montant unique pour toutes les salles de cinéma, avec une prise en charge par le Département de toutes les entrées en salle pour les élèves ; rien n'est à la charge des établissements.

La dernière augmentation date de 2012.

Le comité de pilotage de « Ma classe au cinéma » s'est accordé, lors de sa dernière réunion en avril 2023, sur le principe d'une revalorisation modérée des places sur la base d'une fourchette de prix faisant passer le tarif des entrées de 2,50 à 2,80 € pour l'opération 2023/2024.

Il est donc proposé de réévaluer le tarif d'entrée des salles de cinéma à 2,80 €, permettant ainsi de soutenir la filière et les exploitants de cinéma.

E) LA POLITIQUE EN FAVEUR DU PATRIMOINE

1 - L'aide à la mise en valeur du patrimoine monumental, mobilier, archéologique et immatériel

Le Département intervient en faveur de la préservation et de la valorisation du patrimoine monumental, mobilier, archéologique et immatériel en soutenant l'action des associations et collectivités qui œuvrent dans ces domaines. C'est dans ce cadre, qu'il est proposé de financer les activités de l'association « Beffrois du Patrimoine Mondial ».

La fiche, jointe au présent rapport, en annexe 3, présente en détail les activités de cette association pour laquelle il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 4 000 €.

2 - L'attribution de subventions d'investissement au titre de la politique de restauration et mise en valeur des monuments historiques (objets)

Le Conseil départemental a décidé d'intervenir en faveur du patrimoine public ou privé, protégé ou non au titre de la législation sur les monuments historiques par ses délibérations des 25 juin 1990 (SGA3/DACV3/404) et 20 novembre 2000 (DGA/DAC/00-56), qui se sont traduites par la signature de conventions entre l'Etat et le Département, les 17 décembre 1990, 4 mars 1996 et 31 décembre 2000.

L'action départementale a évolué, afin de renforcer l'équité dans l'accompagnement des communes et intercommunalités dans leurs projets d'investissements culturels et également de privilégier les opérations contribuant au rayonnement du territoire.

C'est pourquoi, par délibération en date du 29 mars 2010 (DAC/2009/1880), les taux des interventions départementales ont été modifiés en fonction du potentiel financier et de l'effort fiscal des communes :

- de 60 à 80 % pour la restauration et la mise en valeur des monuments historiques classés et des remparts,
- de 30 à 40 % pour la restauration et la mise en valeur des monuments historiques inscrits,
- de 15 à 30 % pour la restauration et la mise en valeur du patrimoine non protégé au titre des monuments historiques.

C'est dans ce cadre qu'il est proposé de subventionner pour un montant total de 20 843, 43 € les projets de restauration de la commune de Maubeuge et de l'association « AMITRAM », repris en annexe 4.

F) LE DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE

1- Soutien aux acteurs culturels

Les orientations de la politique culturelle adoptées le 22 mai 2017, affirment le rôle majeur de la culture, autant pour les habitants que pour l'attractivité et le développement des territoires. La lecture publique et la mise en place de projets culturels d'animation autour du livre et de la lecture favorisent l'intégration de chacun, la prévention de l'illettrisme et contribuent au rayonnement des territoires.

L'accès au livre et aux manifestations autour du livre sont souvent parmi les premières « démarches » culturelles des personnes éloignées de ces pratiques.

Le soutien aux acteurs culturels, qui mettent en place des actions en faveur du développement du livre et de la lecture, notamment afin de favoriser la mise en place d'actions de médiation, s'intègre totalement dans cette politique.

Le tableau et les fiches, joints en annexe 5, reprennent les structures pour lesquelles il est proposé d'attribuer une subvention pour un montant total de 40 000 €.

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'attribuer, dans le cadre du soutien à la vie culturelle, une subvention de 3 000 € à l'association « Les Amis de Guillaume » pour le projet de récréation du géant Guillaume de Rubrouck, repris en annexe 1 ;

- d'attribuer, dans le cadre du dispositif du réseau de développement culturel en milieu rural, les subventions pour un montant total de 204 000 €, aux 9 structures reprises en annexe 2 ;
- d'attribuer, au titre de l'année 2023, la contribution financière du Département du Nord à l'EPCC Ecomusée de l'Avesnois, fixée à 35 000 € ;
- d'approuver l'augmentation du tarif d'entrée des salles de cinéma pour l'opération Collège au cinéma 2023-2024 ;
- d'attribuer, dans le cadre de l'aide à la mise en valeur du patrimoine monumental, mobilier, archéologique et immatériel, la subvention d'un montant de 4 000 € à l'association « les Beffrois du patrimoine Mondial », reprise en annexe 3 ;
- d'attribuer, dans le cadre de la politique de restauration et de mise en valeur des monuments historiques (objets), les subventions pour un montant total de 20 843,43 € aux structures reprises en annexe 4 ;
- d'attribuer, dans le cadre du développement de la lecture publique, les subventions pour un montant total de 40 000 €, aux structures reprises en annexe 5 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions correspondantes, dans les termes du projet joint en annexe 6 ;
- d'imputer les dépenses correspondantes sur les dotations ouvertes à cet effet au budget départemental 2023.

CODE GRAND ANGLE		ENGAGEMENTS		
OPERATION	ENVELOPPE	AUTORISES	DEJA CONTRACTES	PROPOSES DANS LE RAPPORT
24002OP003	24002E15	6 110 000	2 600 484	242 000
24002OP001	24002E15	116 000	40 500	4 000
24002OP001	24002E18	400 000	27 631, 20	20 843, 43
24001OP006	24001E15	280 000	76 500	40 000

Martine ARLABOSSE
Vice-Présidente